

Mardi 9 octobre 2018

LE TRIBUNAL D'ALÈS IMPOSE LA DESTRUCTION DE PLUSIEURS CONSTRUCTIONS ILLÉGALES À ST HILAIRE DE BRETHMAS (GARD)

Par un jugement du 14 septembre 2018, le tribunal correctionnel d'Alès a condamné M. Alain GEORGES ainsi que ses sociétés (la SCI ROUQUETTE et la SA IPA) propriétaires du *Comptoir Saint Hilaire*, un ensemble de chambres d'hôtes de luxe, à la démolition d'une salle de réception d'une surface de 900 mètres carrés, d'un chalet en bois de près de 100 mètres carrés et de leurs terrasses respectives.

FNE LR et son association membre, Saint Hilaire Durable, parties civiles au procès, se félicitent d'une telle décision qui met un terme aux projets de bétonnage de ce secteur rural.

A partir de la fin des années 2010, M. Alain Georges a réalisé sans permis de construire divers travaux, dont l'aménagement d'une salle de réception et d'un chalet. Ces constructions avaient vocation à s'insérer dans un plus vaste projet touristique et golfique, alors à l'étude et porté par la communauté d'agglomération d'Alès.

Malgré l'avortement du projet de ZAD golfique en 2016, les habitants ayant choisi de préserver les terres agricoles et naturelles de leur commune¹, M. GEORGES a poursuivi l'aménagement de ses infrastructures sans permis de construire.

Ce mépris de la réglementation a été sévèrement sanctionné par un ordre de destruction assorti de lourdes amendes et astreintes.

Pour Simon POPY, président de FNE LR : « *Compte tenu de l'impossibilité manifeste de régulariser les constructions illégales la décision du tribunal correctionnel d'Alès d'ordonner leur destruction était fortement souhaitée par nos associations. J'espère que ce cas servira d'exemple à tous ceux qui seraient également tentés d'outrepasser les lois environnementales et la démocratie locale.* »

Contacts presse :

- FNE LR : Olivier GOURBINOT : 06 89 56 04 84 - Simon POPY : 06 12 96 73 63
- Saint Hilaire Durable : Rémy Coulet : 04 66 83 68 55

1 Une consultation citoyenne avait été organisée sur le projet golfique en 2016 : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/non-habitants-saint-hilaire-brethmas-au-projet-golf-1110901.html>